

| | |
|------------------|---|
| FICHE N°9 | OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE REVITALISATION RURALE PAR LE PAYS DU TERNOIS |
|------------------|---|

La fiche a été créée le 20/06/13.

| | | | | | |
|----------------|---|--|------------------------|-------------------------------------|--|
| VOLET 3 | Organisation territoriale (management, coordination des acteurs, des réseaux, etc.) | Démarche de guichet unique (Articuler et faciliter l'accès aux différents dispositifs) | | Qualification Formation | |
| VOLET 2 | Repérage des ménages en situation de précarité énergétique | Diagnostic socio-technique | Accompagnement | Sensibilisation (éco-gestes) | Évaluation (suivi des consommations, etc.) |
| | | Premières informations (kit éco, etc.) | | Social | |
| VOLET 1 | Observation (diagnostic territorial, recueil d'indicateurs, etc.) | | Expérimentation | | |

Les cases colorées correspondent aux étapes mises en œuvre pour cette action.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACTION

Une OPAH Revitalisation Rurale correspond à la mise en place d'un dispositif d'incitations à la réalisation de travaux à destination des propriétaires privés.

Pour le Pays du Ternois, cette opération de revitalisation ambitionne d'améliorer l'habitat pour 460 propriétaires accompagnés sur 5 ans.

Il s'agit notamment, par cette opération programmée d'**accompagner les propriétaires occupants et bailleurs modestes et très modestes dans la réalisation de travaux de rénovation de leurs habitats** (habitat indigne, petites dégradations, adaptation à l'handicap ou au vieillissement...) et de pousser l'action de réhabilitation vers les économies d'énergie dans le logement.

LE PROJET EN PHOTO

Logement suite à l'isolation du grenier :



| PRÉSENTATION DÉTAILLÉE | CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES |
|--|---|
| <p>Plus précisément, les objectifs de cette opération programmée sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et accompagner dans le cadre de l'OPAH des ménages touchés par la précarité énergétique (accueil en permanence par Habitat & Développement, relais avec les acteurs sociaux du territoire...). Par exemple, pour contribuer au repérage, la mairie de Monchy-Cayeux a déposé des prospectus dans toutes les boîtes de ses administrés ; - Cibler l'intervention technique par l'atteinte de 25% d'économie d'énergie (pour avoir accès à la prime Habitez Mieux) ; - Conditionner l'aide financière aux ménages de la catégorie "autres travaux" par un programme de travaux résorbant la précarité énergétique (Habiter Mieux, aides régionales, prime supplémentaire des EPCI dès l'atteinte de l'étiquette C réhabilitation...). <p>La démarche du Pays du Ternois souhaite se définir comme une démarche de guichet unique, dans la mesure où le prestataire Habitat & Développement reçoit les ménages, réalise l'accompagnement technique, administratif et social. Des visites à domicile sont, également, menées par H&D pour établir le diagnostic du logement.</p> <p>Un nouveau dispositif est en cours de discussion, entre le territoire et la Région, pour renforcer l'OPAH. Il s'agirait de proposer un audit énergétique et environnemental aux propriétaires susceptibles d'atteindre une économie d'énergie de type BBC (projet global de travaux et ordonnancement).</p> | <p>STRUCTURE PORTEUSE</p> <p>Collectivité territoriale (Établissement Public de Coopération Intercommunale) Communauté de Communes des Vertes Collines du Saint-Polois qui est opérateur pour le Pays du Ternois</p> <hr/> <p>PARTENAIRES ASSOCIÉS</p> <p>ANAH/DDTM, Conseil Régional, Conseil Général du Pas-de-Calais</p> <hr/> <p>CIBLES VISÉES</p> <p>Propriétaires Occupants et Propriétaires Bailleurs. → publics considérés comme modestes et très modestes, éligibles aux critères de l'ANAH.</p> <hr/> <p>ÉCHELLE TERRITORIALE D'INTERVENTION</p> <p>Ensemble des 104 communes du Pays du Ternois : 4 communautés de Communes rurales (Pernois, Région de Frévent, Auxilois & Vertes Collines du Saint-Polois)</p> <hr/> <p>DISPOSITIF DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTION</p> <p>OPAH de type Revitalisation Rurale</p> <hr/> <p>MOYENS HUMAINS</p> <p><u>Prestataire</u> : Habitat & Développement qui assure des permanences, le conseil auprès des particuliers et les diagnostics H2D (Habitat & Développement Durable) sur la base d'un Diagnostic de Performance Énergétique amélioré (DPE). L'ensemble de ces activités est réalisé par un Chargé d'opération (accompagnement, étude de faisabilité technique et financière, médiation...).</p> <p>A ce prestataire s'ajoutent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une Conseillère en Économie Sociale et Familiale; - un Expert "ingénierie sociale" (intervention à caractère social, relogement, insertion...). <p><u>Pays du Ternois</u> : un chef de projet qui assure le pilotage, la coordination, et le suivi/évaluation de la démarche.</p> <hr/> <p>MOYENS FINANCIERS</p> <p>Partie forfaitaire : 325 000 € HT (5 ans) Partie à prix unitaire (au dossier) : 182 800 € HT + abondements communautaires</p> <hr/> <p>MOYENS TECHNIQUES</p> <p>Logiciel du prestataire permettant de réaliser des Diagnostics de Performance Énergétique.</p> |

| | |
|--|--|
| | ANNÉE DE LANCEMENT ET DURÉE DE L'ACTION Lancement en 2012 pour une durée de 5 ans. |
| | ÉTAT D'AVANCEMENT En cours |

PREMIERS RÉSULTATS

L'action est en cours depuis 1 an, voici les premiers résultats disponibles : 41 propriétaires du Ternois ont bénéficié d'une subvention ANAH et de leur communauté de communes et, parmi eux, 23 ont aussi bénéficié de la prime Habiter Mieux.

ÉVALUATION DE LA DÉMARCHÉ

Les indicateurs qui ont été envisagés pour évaluer la démarche sont :

- le nombre d'intervention sur le volet précarité énergétique ;
- les gains énergétiques par dossier ;
- la typologie du logement et son année de construction ; - la typologie de travaux: 3 projets de lutte contre l'habitat indigne ; 5 projets liés à l'autonomie des personnes (à 1 an de fonctionnement).

LES ENSEIGNEMENTS

| | |
|---|--|
| FORCES <ul style="list-style-type: none"> • La démarche de guichet unique permet de fournir des conseils pour trouver des solutions adaptées. | FAIBLESSE <ul style="list-style-type: none"> • La difficulté de nouer des partenariats financiers complémentaires (CARSAT, MSA, CAF, Banques) pour réduire le reste à charge aux familles très modestes. |
| LEVIERS <ul style="list-style-type: none"> • La bonne complémentarité de l'outil OPAH et EIE (Espace Info Énergie) constitue une solution adéquate aux maximums de situations particulières allant vers les économies d'énergie dans les logements. | FREIN <ul style="list-style-type: none"> • La difficulté de faire connaître l'opération auprès de la population et la détection des situations diffuses de précarité énergétique. |

POUR ALLER PLUS LOIN

PERSONNE RESSOURCE

Marina Soodts - Chef de Projet du Pays du Ternois
 03.21.04.08.23, marina.soodts@paysduternois.eu

SITE INTERNET

www.paysduternois.eu

LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES

Fiche illustratives d'exemple de travaux éligibles à cette opération.

DES CONSEILS POUR REPRODUIRE

Accentuer le travail programmatique de logements à réhabiliter en adéquation avec la réalité socio-économique du territoire et nouer les partenariats techniques et financiers en amont du lancement opérationnel de l'OPAH.

STRUCTURES POUVANT S'INSPIRER DE LA DÉMARCHÉ

Territoires de projet (Pays, EPCI)